

I20 MESURES

POUR FAIRE FACE ENSEMBLE À LA CRISE

« La France a mis en place les réponses sanitaires, économiques, éducatives, d'emploi, de solidarité parmi les plus protectrices au monde » p.3



LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

INTRODUCTION

« Nous avons tous un rôle à jouer dans cette guerre : ceux qui sont au front et qui sauvent des vies, et ceux qui sont à l'arrière, qui font tourner le pays ou qui empêchent la propagation du virus en restant chez eux »

C'est une course contre la montre et une guerre sanitaire que les Français mènent face à la pandémie du Covid-19. Nous avons tous un rôle à jouer dans cette guerre : ceux qui sont au front et qui sauvent des vies, et ceux qui sont à l'arrière, qui font tourner le pays ou qui empêchent la propagation du virus en restant chez eux.

Le Gouvernement a pris des mesures exceptionnelles pour répondre à la crise, avec deux principes directeurs. Le premier, c'est décider en transparence, en donnant jour après jour ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas. Le second, c'est d'appuyer chacune de nos décisions sur la science et ce que nous disent les autorités scientifiques et sanitaires. C'est pour cela que le président de la République, le Premier Ministre et le

ministre de la Santé et des Solidarités sont quotidiennement accompagnés par un comité d'experts scientifiques. Pour réussir, nous leur devons notre confiance et notre humilité.

La France a mis en place les réponses sanitaires, économiques, éducatives, sociales et en matière de solidarité, parmi les plus protectrices au monde. Elle est le pays qui presse l'Europe à agir, avec de l'aide pour nos entreprises et du matériel médical à la clé. Cela ne suffit pas et il nous faut continuer nos efforts. C'est pourquoi, quand d'autres font le choix de polémiquer, nous choisissons de nous mobiliser. Ce livret, qui recense près de 120 mesures prises dans notre pays pour répondre aux défis du Covid-19, témoigne de cette mobilisation française.

120 MESURES POUR FAIRE FACE À LA CRISE

Le virus Covid-19 et le confinement	3
Nos héro(ine)s	4
Garantir la santé	5
Renforcer les solidarités	6
Protéger nos emplois	9
Soutenir notre économie et nos entreprises	10
Enseignement, recherche, culture : la Nation Apprenante	12
Démocratie, État de droit et justice	14
Lutte contre les violences conjugales	16
Transition écologique, agriculture, transports	18
L'Europe qui agit	19

Le virus Covid-19

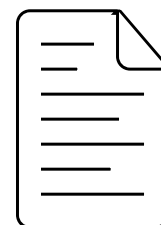


Les **coronavirus** sont une famille de virus susceptibles d'être à l'origine d'un large éventail de maladies. Chez l'être humain, ils provoquent des infections respiratoires, allant d'un rhume banal à une infection pulmonaire sévère pouvant mener à une détresse respiratoire aiguë.

Début janvier 2020, un nouveau coronavirus (SARS-CoV-2) a été découvert en Chine. Ce nouveau coronavirus a depuis provoqué une épidémie mondiale, appelée **Covid-19**.

Face au coronavirus, il existe 5 gestes barrières pour préserver notre santé et celle de notre entourage : rester chez soi, se laver très régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter, saluer sans serrer la main, arrêter les embrassades. Un numéro vert répond 24h/24 et 7j/7 à nos questions : **0 800 130 000**

Le confinement



Pour lutter contre la propagation du coronavirus Covid-19 et sauver des vies, le **confinement** est la meilleure solution. Les déplacements sont interdits sauf dans certains cas et uniquement à condition d'être munis d'une [attestation](#).

Le 27 mars 2020, le Premier ministre a annoncé le renouvellement du confinement pour deux semaines supplémentaires, soit jusqu'au mercredi 15 avril. Cette période de confinement **pourra être prolongée si la situation sanitaire l'exige**.

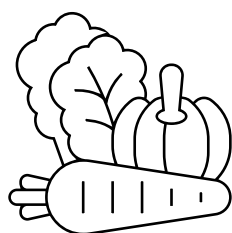
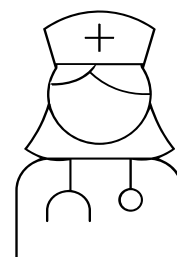
Renoncer à sortir, à voir ses amis, à recevoir sa famille, à visiter des lieux touristiques sont autant de **sacrifices** que nous pouvons toutes et tous faire pour sauver des vies.

Pour rester actif, le sport à domicile est recommandé par le Ministère des Sports. Des [plateformes numériques](#) ont ainsi été labellisées pour favoriser ces nouvelles pratiques.

Nos héro(ine)s

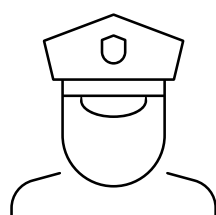
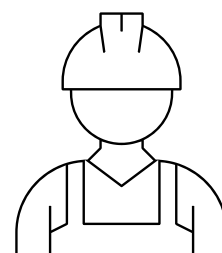
Face à cette crise, vous êtes des millions à être mobilisés.

● Les **soignants** sont en première ligne de ce combat contre le Covid-19 : infirmiers, médecins, généralistes et spécialistes, pharmaciens, membres du SAMU, aide-soignants, ambulanciers, pompiers, personnels des EHPAD et administratifs, etc. Tous s'engagent sans relâche pour sauver des vies.



● **Ceux qui nous permettent de continuer à nous alimenter** : agriculteurs, boulangers, bouchers, caissiers, livreurs, etc.

● **Ceux qui assurent le maintien en état de notre pays et son fonctionnement** : ouvriers, employés, personnels de la petite enfance, travailleurs sociaux, agents de la protection sociale, personnels d'entretien, journalistes, élus locaux, manutentionnaires, éboueurs, routiers, postiers, employés de banque, pompistes, techniciens des réseaux d'eau, d'électricité et de gaz, aides à domicile, bénévoles d'association et tant d'autres !



● **Les forces de l'ordre** qui assurent notre sécurité au quotidien ainsi que le respect des règles de confinement. Ils continuent d'agir contre les violences conjugales et pour la protection des enfants en danger. Les militaires, également mobilisés pour l'opération Résilience.

● Les **enseignants** et **professeurs**, qui assurent l'éducation scolaire de nos enfants et qui emploient de nouvelles méthodes d'enseignement à distance et assurent au mieux les échéances dont l'examen du baccalauréat.



Garantir la santé

Au regard du contexte épidémique en France, le Parlement a adopté la **loi d'urgence sanitaire** le 23 mars 2020. Ce dispositif exceptionnel permet de renforcer la sécurité sanitaire et lutter contre la propagation du Covid-19 sur notre territoire.

✓ Mobilisation générale des personnels de santé

Les étudiants et les retraités [peuvent soutenir le personnel hospitalier](#). 40 000 personnes se sont déjà engagées.

✓ Commandes et livraison de masques

1 milliard de masques a été commandé et ceux en stock continuent d'être livrés en priorité aux pharmacies et aux personnels soignants.

✓ Mobilisation des taxis et des hôtels

Ils serviront au logement et aux déplacements des personnels soignants partout où l'urgence l'exige.

✓ Majoration des heures supplémentaires pour les soignants

✓ Mise à disposition de locations

5 000 personnes ont mis à disposition leur logement pour les soignants sur [la plateforme Apart Solidaires](#), en partenariat avec AirBnb.

✓ Un plan massif d'investissement post-crise

Emmanuel Macron a annoncé la mise en place d'un « plan massif d'investissement et de revalorisation de l'ensemble des carrières » pour l'hôpital, une fois la crise du Covid-19 passée.

✓ Mobilisation des hopitaux d'instruction des armées

Ces infrastructures pourront recevoir des patients afin de soulager les hôpitaux publics.

✓ Mobilisation des crédits du plan d'investissement dans les compétences (PIC) pour les hôpitaux

Pour accompagner efficacement les établissements de santé des régions Grand Est et Île-de-France, une enveloppe de 11 millions d'euros est débloquée pour venir en aide aux élèves-infirmiers et élèves aides-soignants appelés en renfort auprès du personnel soignant.

Renforcer les solidarités

Nous sortirons de cette crise par plus de solidarité. Alors que le Gouvernement innove pour apporter une solution à chacun et aider les plus fragiles, chacun peut s'engager et participer à l'effort collectif.

✓ Mobilisation générale des solidarités

La plateforme jeuxaider.gouv.fr permet de donner du temps pour aider des associations. Chacun peut s'y inscrire pour distribuer des repas aux plus démunis, garder des enfants de soignants, appeler des personnes fragiles ou isolées, ou faire les courses pour des voisins âgés. Fin mars, 250 000 Français avaient rejoint cette Réserve civique.

✓ Mise à l'abri des plus démunis

50 millions d'euros mobilisés et réquisition de 5500 places d'hôtel supplémentaires pour héberger des sans-abris. Ouverture de 40 centres d'abri pour les sans domicile fixe atteints du Covid-19 mais ne nécessitant pas d'être hospitalisés.

✓ Chèques-services pour les sans-abris

Un budget de 15 millions d'euros est débloqué pour venir en aide à 60 000 personnes ayant des difficultés d'accès aux aides alimentaires.

✓ Versement des aides sociales

Le versement des aides sociales de la Caisse des allocations familiales (CAF) sera assuré avec un renouvellement automatique même en cas d'absence de déclaration trimestrielle.

✓ Réserve sociale

Constitution d'une Réserve sociale composée de 40 000 étudiants volontaires pour aider les foyers pour enfants, établissements pour personnes handicapées ou maisons de retraite.

✓ Soutien psychologique : un numéro vert

Un dispositif national grand public de soutien psychologique est déployé pour les personnes qui en auraient besoin pour les aider à mieux faire face au confinement et aux angoisses relatives au coronavirus à partir du numéro vert : **0 800 130 000**

✓ **Continuité du service 119 – Enfance en danger**

Mise en place d'un formulaire en ligne afin de faciliter la saisie du 119 et lancement d'une campagne grand public à la télévision, la radio et sur le web pour alerter sur les risques de maltraitements sur enfant pendant la période de confinement.

✓ **Soutien des assistants maternels**

Ils pourront, à titre exceptionnel et temporaire, accueillir plus d'enfants.

✓ **Permances dans les tribunaux pour enfants**

Des mesures pourront être prises pour les enfants exposés à une situation de danger.

✓ **Internats ouverts**

Maintien de l'ouverture des internats, les professionnels de ces établissements bénéficiant de l'accès aux modes de garde d'enfants.

✓ **Soins obstétricaux adaptés**

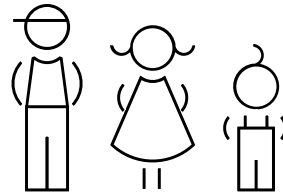
Mise en place d'outils de télémédecine pour assurer la continuité du suivi des femmes enceintes et des mères par les sages-femmes.

✓ **Matériel informatique pour l'Aide sociale à l'enfance**

Un grand appel aux entreprises a été lancé pour qu'ils aident les structures d'accueil à s'équiper en matériel informatique nécessaire à l'enseignement à distance.

✓ **Soutien aux travailleurs de la protection de l'enfance**

A l'instar du personnel soignant, les pères et mères exerçant dans le secteur de la protection de l'enfance peuvent bénéficier de la continuité de l'accueil de leurs enfants dans les crèches et dans les écoles.



✓ **Aide à la prévention des addictions des adolescents**

Mise en place d'un dispositif pour répondre aux questions des professionnels de la protection de l'enfance qui font face à des situations exacerbées en cette période de confinement.

✓ **Ouverture de la plateforme solidaires-handicap.fr**

Elle permet aux personnes en situation de handicap/aidants de trouver des solutions près de chez eux, aux organismes de proposer leurs services et aux volontaires de proposer une aide.

✓ **Prorogation pour les bénéficiaires en fin de droit pour l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)**

✓ **Garde d'enfants handicapés**

Prise en charge prioritaire par la Sécurité Sociale quel que soit l'âge de l'enfant.

✓ **Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)**

Un nouveau fonctionnement permet de prendre des décisions urgentes si nécessaire.



✓ **Centres 15 sensibilisés**

Les opérateurs du numéro d'urgence ont été formés pour tenir compte de la fragilité particulière des personnes polyhandicapées qui souhaiteraient les joindre et pour mieux accompagner leurs proches.

✓ **Renforcement des accueils téléphoniques**

Les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) ont renforcé leurs accueils téléphoniques, organisent un suivi à distance des demandes selon le moyen le plus adapté à chaque situation et mettent en œuvre un circuit de traitement court pour accompagner les situations de retour au domicile.

✓ **Renforcement du service Autisme Info**

Avec un nombre d'appels multiplié par 4 depuis le début de la période de confinement, l'effectif a été renforcé pour le site web autismeinfoservice.fr et le numéro joignable 0800 71 40 40.

✓ **Réforme des APL suspendue**

La réforme des aides personnalisées au logement (APL) est reportée.

✓ **Trêve hivernale décalée**

Elle est repoussée de deux mois, jusqu'au 31 mai 2020

Protéger nos emplois

L'épidémie aura un impact majeur sur l'économie mondiale.

La France a mis en oeuvre une série de mesures parmi les plus complètes au monde pour répondre à ces défis et éviter un maximum de licenciements.

✓ **Chômage partiel : une compensation prise en charge par l'État**

L'État prend à sa charge l'intégralité de l'indemnisation des salariés placés en chômage partiel. Fin mars, près de 2 millions de personnes avaient déjà bénéficié de ce dispositif, le plus généreux et le plus efficace en Europe. [Accédez à la plateforme ici.](#)

✓ **Un arrêt de travail adapté**

Les parents d'enfants de moins de 16 ans ne pouvant pas télétravailler, les femmes enceintes atteignant le troisième trimestre de grossesse, les personnes vulnérables ou fragiles ont désormais le droit à [un arrêt maladie adapté](#). Fin mars, plus d'1 million de personnes en bénéficiaient déjà.

✓ **Prolongation des allocations chômage**

Prolongation des allocations pour les personnes arrivant en fin de droits et suspension de toute radiation. La période de confinement sera neutralisée dans le calcul des droits.

✓ **Suspension du jour de carence**

Le jour de carence est suspendu pour les salariés et fonctionnaires en arrêt maladie.

✓ **Des procédures collectives facilitées**

Assouplissement des règles concernant l'intéressement, la désignation des conseillers prud'homaux et les procédures collectives.

✓ **Accords pour les congés payés**

Délais réduits pour qu'un accord d'entreprise ou de branche soit trouvé concernant la possibilité pour les employeurs d'imposer à leurs salariés une semaine de congés payés face à une réduction d'activité.

✓ **Aides aux Organismes de formation et aux Centre de formations des apprentis (CFA)**

Mise à disposition gratuite d'[outils et de contenus pédagogiques à distance](#).

✓ **Réforme de l'assurance-chômage**

L'entrée en vigueur des nouvelles règles est décalée au 1er septembre 2020.

✓ **Prise en charge par l'État des formations en activité partielle**

L'État prendra en charge à 100% des coûts pédagogiques de la formation de salariés en activité partielle.

Soutenir notre économie et nos entreprises

Le Gouvernement a mis en place une réponse économique immédiate et massive face à la crise. Il s'agit à la fois d'apporter des solutions d'urgence aux entreprises et de soutenir l'activité.

✓ Solidarité pour les entrepreneurs, commerçants, artisans

Création d'un [fonds de solidarité](#) doté de 2 milliards d'euros pour compenser la baisse d'activité. Les petites entreprises qui ont fermé ou ont connu une perte de chiffre d'affaires de plus de 50% peuvent bénéficier d'une aide de 1 500 euros (ou 2000 euros sous certaines conditions).

✓ 300 milliards d'euros de garanties de l'État pour les prêts bancaires aux entreprises

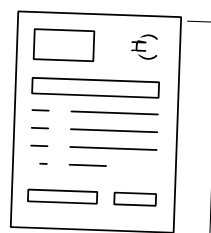
Des [prêts pour toutes les entreprises](#), pouvant atteindre 25% de leur chiffre d'affaire.

✓ Dispositif de report de charges fiscales et sociales

Les entreprises en difficulté pourront en bénéficier sur [simple demande aux services des impôts](#).

✓ Report des remboursements de crédit des entreprises

Les entreprises pourront demander un report de leurs échéances bancaires, jusqu'à six mois et sans frais.



✓ Remise d'impôts directs

Dispositif spécial pour les sociétés menacées de disparition, après examen individualisé avec les services fiscaux.

✓ Suspension des factures de gaz, d'électricité et loyers d'entreprises

Elles sont suspendues pour la durée nécessaire. Des locataires qui se retrouveraient en difficulté pour payer leur loyer dans le contexte de l'épidémie peuvent contacter le 0805 16 00 75.

✓ Révision des pénalités de retard

La reconnaissance de l'épidémie comme cas de force majeure permettra aux entreprises qui exécutent des contrats publics de ne pas subir de pénalités de retard.

✓ Réaménagement de la dette chez BPI France

Les clients, sur [demande motivée](#), pourront bénéficier de ce réaménagement.

✓ Livraisons à domicile adaptées

La livraison sans contact est systématisée.

✓ Soutenabilité du réseau Internet

Liaison régulière avec l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP) pour veiller au bon fonctionnement du web.

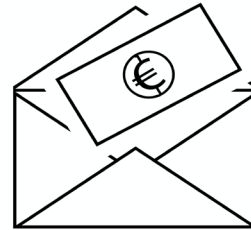
✓ Accompagnement des citoyens dans leurs démarches en ligne

Lancement de la plateforme solidarite-numerique.fr et d'un numéro dédié : 01 70 77 23 72

✓ Plan d'urgence de 4 milliards d'euros pour les start-ups

Il contient un fonds pour financer des bridges (des rallonges) entre deux levées de fonds, des prêts de trésorerie garantis par l'État, le

remboursement accéléré par l'État des crédits d'impôt sur les sociétés restituables en 2020 et le versement accéléré des aides à l'innovation du Programme d'investissement d'avenir (PIA).



✓ Une nouvelle prime « Macron »

Les entreprises peuvent verser jusqu'au 31 décembre une prime sans charges et sans impôts de 1 000 euros aux salariés qui travaillent sur le terrain.

✓ Déclaration de revenus 2019 à partir du 20 avril

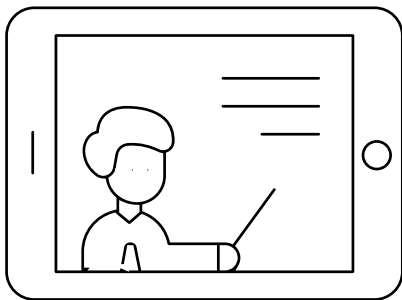
La période durant laquelle les Français pourront déclarer leurs revenus pour l'année 2019 est décalée et ouvrira le 20 avril.

✓ Suspension des contrôles fiscaux

Les contrôles fiscaux en cours seront suspendus. Il n'y aura pas de nouveaux contrôles pendant la période de confinement dans les secteurs « à l'arrêt » comme la restauration.

Enseignement, recherche et culture: la Nation Apprenante

À la suite de la fermeture des crèches, des établissements scolaires et des universités, l'Éducation nationale a mis en place l'initiative numérique Nation Apprenante.



✓ Initiative Nation Apprenante

Mise à disposition des professeurs, des élèves et de leurs familles de programmes de qualité à la télévision, la radio et la presse en lien avec les programmes scolaires.

✓ « Ma Classe à la Maison »

Ouverture du [service à distance du Cned](#) aux académies françaises.

✓ Report des examens nationaux et des concours

Les examens prévus d'ici au 5 avril 2020 sont reportés à une date ultérieure.

✓ Limitation des fermetures d'école

Pour préparer au mieux la rentrée, aucune fermeture de classe en milieu rural sans l'accord du maire, et un juste équilibre ouverture/fermeture en milieu urbain.

✓ Cellules téléphoniques

Mise en place de [lignes d'appel pour répondre aux familles](#) et mettre en œuvre la continuité pédagogique dans chaque académie.

✓ [Service de garde par région](#)

La garde d'enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire est facilitée.

✓ Lancement de #CultureChezNous

Le ministère de la Culture a mis en place [un portail](#) pour accéder à des jeux, des livres numériques, des documentaires, des opéras en streaming, ou encore des expositions virtuelles.

✓ 22 millions d'euros pour les pôles culturels les plus touchés par la crise

Les aides visent notamment les secteurs du spectacle, durement touchés par l'épidémie suite à l'annulation de nombreux concerts, spectacles et festivals.

✓ Mise en place de cellules par secteur culturel pour pallier les difficultés

Les intermittents du spectacle protégés

Pour tous ceux qui arrivent en fin de droits, nous reportons cette échéance à la fin de la période de confinement, et cette dernière sera neutralisée dans le calcul des droits (les 507 heures sur 12 mois)

✓ Prise en charge des loyers d'étudiants ayant quitté un logement géré par les CROUS

Les étudiants n'auront à payer aucun loyer pour le mois d'avril.

✓ 10 millions d'euros supplémentaires

Déblocage d'un budget dédié aux aides spécifiques d'urgence attribuées par les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS).

✓ Versement des bourses sur critères sociaux

Elles continueront d'être versées aux étudiants pendant la période nécessaire.

✓ Nouvelle utilisation du budget de la Contribution de vie étudiante et de campus (CECV)

Les 139 millions d'euros du budget seront redirigés vers la satisfaction des besoins alimentaires, le financement d'outils informatiques et le soutien financier des étudiants.

✓ Paiement des vacataires des Établissements Enseignement Supérieur (ESR)

Ils sont pleinement mobilisés en cette période et continueront à être payés sous forme d'acompte, jusqu'à 100% de leur rémunération habituelle.

✓ Déplafonnement de l'utilisation des fonds de solidarité étudiants

Les établissements disposant d'un fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) pourront l'utiliser afin d'octroyer des aides financières aux étudiants au-delà du plafond actuel fixé à 30%.

✓ Recherche sur le Covid-19

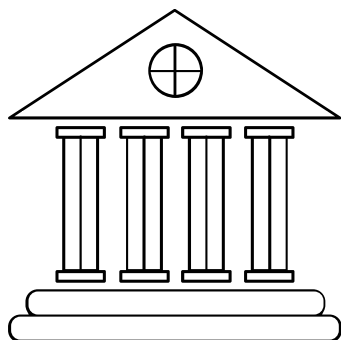
Un budget supplémentaire de 8 millions d'euros est alloué à la recherche sur le virus, et un fonds d'urgence de 50 millions d'euros est mis en place pour trouver de nouveaux moyens de lutter.

✓ Recherche scientifique

Mobilisation de 5 milliards d'euros supplémentaires pour la recherche dans les 10 prochaines années, portant à 20 milliards l'enveloppe totale. C'est un effort inédit depuis la période de l'après-guerre.

Démocratie, État de droit et Justice

Notre démocratie et notre État de droit continuent de vivre pleinement pendant la crise.



✓ Suspension des réformes structurelles

Les principales réformes sont suspendues jusqu'à nouvel ordre : retraites, assurance chômage, APL, etc.

✓ Report du second tour des élections municipales et communautaires

5000 communes organiseront le second tour au plus tard en juin 2020, si les conditions sanitaires le permettent.

✓ Prolongation des conseils municipaux élus en 2014

Les élus municipaux actuels pourront siéger lors de conseils municipaux virtuels.

✓ Report des élections consulaires

Les élections destinées aux Français établis hors de France sont reportées au plus tard en juin 2020, si les conditions sanitaires le permettent.

✓ Les « téléphones grave danger »

Ces téléphones continueront à être distribués par le Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes aux juridictions.

✓ La fermeture des frontières de l'UE

Le président de la République a annoncé la fermeture, à partir du 17 mars et pour 30 jours, des frontières extérieures de l'espace européen.

✓ L'armée mobilisée

L'opération Résilience, annoncée par le président de la République, permet de mobiliser un avion médicalisé, de prendre en charge des patients à l'hôpital de campagne à Mulhouse et dans les hôpitaux des armées, et de déployer des bâtiments de la Marine nationale en Corse et en Outre-mer. Le ministère des Armées a aussi mis à disposition cinq millions de masques chirurgicaux.

✓ Prorogation de la durée de validité des titres de séjour

Prolongation exceptionnelle jusqu'à nouvel ordre.

✓ Maintien des présidents et vice-présidents des établissements publics de coopération intercommunaux (EPCI)

✓ Fins de peine à domicile

Assouplissement des conditions permettant aux détenus de peines légères d'exécuter leurs fins de peine à domicile.

✓ Forfait téléphone pour les détenus

Les détenus auront droit à un forfait ainsi que d'un service de messagerie leur permettant de rester en contact avec leurs proches.

✓ Aide aux détenus les plus démunis

Notamment ceux empêchés de travailler, pour acheter des produits de la vie courante en détention.

✓ Télévision pour les détenus

Les prisonniers bénéficieront de la gratuité de la télévision en cellule.

✓ Détenus présentant une pathologie

Des mesures judiciaires de suspension de peine seront plus faciles à obtenir pour soulager nos prisons.

✓ Prolongation des ordonnances de protection et des ordonnances d'assistance éducative

Celles expirant pendant la période de confinement sont systématiquement prolongées.

Lutte contre les violences conjugales et inégalités de genre

La crise sanitaire et les consignes de confinement peuvent exacerber les violences sexistes et sexuelles ou conjugales.



✓ **Maintien du 3919 et [arretonslesviolences.gouv.fr](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr)**

Le 3919 est disponible de 9:00 à 19:00 du lundi au samedi et le site web est actif en permanence. Si vous êtes victime ou témoin, appelez le 17 pour une intervention d'urgence.

✓ **Centres d'hébergements d'urgence**

20 000 nuitées d'hébergement pour mettre fin à la cohabitation avec le conjoint violent.

✓ **Maintien des traitements des contentieux essentiels et notamment les affaires de violences conjugales**

Les services sont maintenus pendant la période du confinement.

✓ **Pilule contraceptive**

Possibilité de l'obtenir en pharmacie sur simple présentation de l'ordonnance, même si celle-ci est datée.

✓ **Accès à l'IVG**

L'accès est catégorisé comme mesure urgente et les centres seront équipés de masques et prêt à accueillir.

✓ **Juridictions d'urgence des violences conjugales**

✓ **Disponibilité de la contraception d'urgence**

L'État s'assurera qu'elle soit disponible pour toute la durée du confinement, et ce sans ordonnance en pharmacie.

✓ **Fonds spécial d'1 million d'euros pour les associations**

Le fonds est destiné à l'équipement pour le télétravail, les déplacements en taxi en commissariat et gendarmerie, et à la préparation de l'après confinement pour les femmes qui auront besoin d'un accompagnement juridique ou psychologique.

✓ Un « Guide pour les parents confinés »

50 experts partagent leurs conseils pour la vie de parent de tous les jours.
[Un guide à retrouver ici.](#)

✓ Points d'accompagnements éphémères dans les centres commerciaux

En partenariat avec Unibail, pour recueillir la parole des femmes victimes de violences conjugales et les accompagner avec une association.

✓ Alertes en pharmacie

Possibilité d'alerter un danger pour une intervention des forces de police en cas de violences conjugales.

✓ Les condamnés pour violences conjugales sont exclus des mesures exceptionnelles de libération anticipée et de réductions de peine supplémentaires

✓ Alerter depuis son téléphone

Les victimes de violences conjugales peuvent désormais donner l'alerte par sms au 114, discrètement depuis leur téléphone.

Transition écologique, agriculture et transports

Au regard du contexte épidémique en France, l'État et les collectivités territoriales sont pleinement mobilisés pour assurer la continuité du transport, de la collecte des déchets, de l'énergie et venir en aide à nos agriculteurs.

✓ Contrôle technique du véhicule

Mise en place d'un délai de tolérance de 3 mois pour les véhicules légers et de 15 jours pour les véhicules lourds.

✓ Collecte et traitement des déchets

Grâce aux efforts des entreprises et des employés du secteur, les déchets ménagers continueront d'être collectés, dans le respect des mesures sanitaires.

✓ Nettoyage désinfectant des véhicules/rames

Au moins une fois par jour dans les transports publics (sauf metro et RER).

✓ Interdiction de la vente de titres de transport à bord

✓ Mesures barrières obligatoires

pour les conducteurs et les personnels de chargement/déchargement.

✓ Points d'eau ou de gel hydro-alcoolique

Ils sont obligatoires sur les lieux de chargement et de déchargement.

✓ Livraisons à domicile

Autorisation pour les livreurs de laisser les colis devant les portes et suspension des obligations de signatures pour remise.

✓ Volontaires pour aider le secteur agricole

Création d'une [plateforme en ligne](#) regroupant toutes les offres d'emploi. Fin mars, plus de 150 000 personnes s'étaient déjà inscrites.

✓ Préselection des candidats dans le secteur agricole

Pôle emploi pourra prendre en charge la présélection des candidats pour les employeurs qui le souhaitent.

✓ Cumul des indemnités et du salaire

Un salarié peut désormais cumuler son indemnité d'activité partielle avec le salaire de son contrat de travail dans la filière agroalimentaire.

L'Europe qui agit

Pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire et de la crise économique, l'Europe a pris des décisions historiques pour aider les Etats membres. Elle doit maintenant favoriser la solidarité entre les Etats, parce que nous ne sommes pas égaux devant la crise.

✓ **Suspension des règles de discipline budgétaire**

Les États européens pourront injecter autant d'argent que nécessaire dans leur économie afin de lutter contre les retombées de l'épidémie.

✓ **De l'aide concrète entre pays**

La France et l'Allemagne ont fourni à l'Italie plus de masques que la Chine. L'Autriche a envoyé 1,6 million de masques. La Belgique a rapatrié des citoyens de 14 pays européens, la France de 22. L'Allemagne accueille 123 patients français et italiens. Une dizaine de médecins polonais a été envoyée en Italie.

✓ **Un soutien transfrontalier**

L'Allemagne, la Suisse et le Luxembourg accueillent des patients français dans leurs hôpitaux.

✓ **BCE : un plan d'urgence de 750 milliards d'euros**

Le plan inclut des rachats de titres d'ici à fin 2020 et l'achat d'obligations d'État et d'entreprises.

✓ **Sosuntoit.fr**

Lancement d'une solution web pour aider les Français en difficulté en Europe et dans le monde.

✓ **Mobilisation financière**

Une série de mesures dont des arrangements de trésorerie, le paiement différé des impôts, un fonds de soutien de 37 milliards d'euros pour les systèmes de santé, les entreprises et les travailleurs touchés.

✓ **Création de la réserve médicale européenne rescEU**

50 millions d'euros financés à 90% par la Commission européenne seront destinés à une réserve de matériel médical et à long terme à un vaccin contre le Covid-19.

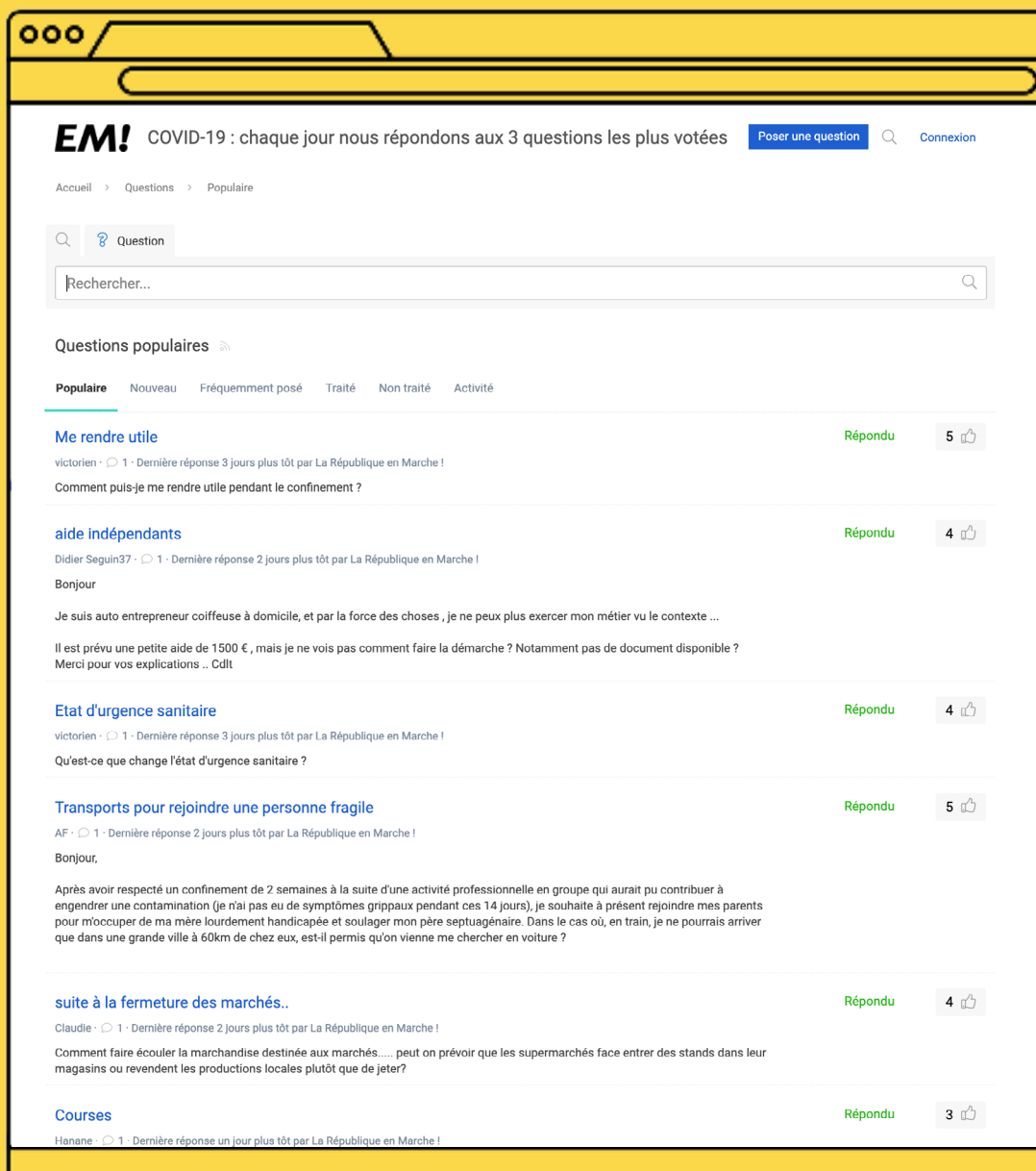
✓ **Mise en place d'une équipe européenne d'experts scientifiques**

Un groupe consultatif dont la mission est d'élaborer des lignes directrices de l'UE relatives à des mesures de gestion des risques.

✓ **Maintien à domicile des travailleurs frontaliers**

Accord avec l'Allemagne, la Belgique, la Suisse et le Luxembourg pour maintenir le régime d'imposition qui leur est applicable suite au confinement.

**Vous avez des questions
concernant les mesures
ou le confinement ?**
en-marche.fr/hotline-covid-19



EM! COVID-19 : chaque jour nous répondons aux 3 questions les plus votées [Poser une question](#) [Connexion](#)

Accueil > Questions > Populaire

Rechercher...

Questions populaires

Populaire Nouveau Fréquemment posé Traité Non traité Activité

Me rendre utile Répondu 5

victorien · 1 · Dernière réponse 3 jours plus tôt par La République en Marche !
Comment puis-je me rendre utile pendant le confinement ?

aide indépendants Répondu 4

Didier Seguin37 · 1 · Dernière réponse 2 jours plus tôt par La République en Marche !
Bonjour

Je suis auto entrepreneur coiffeuse à domicile, et par la force des choses, je ne peux plus exercer mon métier vu le contexte ...
Il est prévu une petite aide de 1500 €, mais je ne vois pas comment faire la démarche ? Notamment pas de document disponible ?
Merci pour vos explications .. Cdt

Etat d'urgence sanitaire Répondu 4

victorien · 1 · Dernière réponse 3 jours plus tôt par La République en Marche !
Qu'est-ce que change l'état d'urgence sanitaire ?

Transports pour rejoindre une personne fragile Répondu 5

AF · 1 · Dernière réponse 2 jours plus tôt par La République en Marche !
Bonjour,

Après avoir respecté un confinement de 2 semaines à la suite d'une activité professionnelle en groupe qui aurait pu contribuer à engendrer une contamination (Je n'ai pas eu de symptômes grippaux pendant ces 14 jours), je souhaite à présent rejoindre mes parents pour m'occuper de ma mère lourdement handicapée et soulager mon père septuagénaire. Dans le cas où, en train, je ne pourrais arriver que dans une grande ville à 60km de chez eux, est-il permis qu'on vienne me chercher en voiture ?

suite à la fermeture des marchés.. Répondu 4

Claudie · 1 · Dernière réponse 2 jours plus tôt par La République en Marche !
Comment faire écouler la marchandise destinée aux marchés..... peut on prévoir que les supermarchés face entrer des stands dans leur magasins ou revendent les productions locales plutôt que de jeter?

Courses Répondu 3

Hanane · 1 · Dernière réponse un jour plus tôt par La République en Marche !

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !